

## PRÉFET DE LA MARNE

**Direction départementale  
des territoires**

Châlons-en-Champagne, le 2 juin 2014

---

*Service environnement, eau  
préservations des ressources*

*Cellule nature*

---

### **PARTICIPATION DU PUBLIC - SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC** **Arrêté fixant les modalités de régulation des Ouettes d'Égypte dans le département de la Marne**

Le projet d'arrêté préfectoral fixant les modalités de régulation des Ouettes d'Égypte dans le département de la Marne a fait l'objet d'une consultation du public du 6 mai 2014 au 27 mai 2014 inclus via une mise en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Marne.

A l'issue de cette phase de consultation, aucune observation n'a été formulée sur le projet d'arrêté.

Ce projet d'arrêté a donc été proposé à la signature de M. le Préfet, sans modification par rapport à la version mise en consultation.